



ASSUREZ LA PREMIÈRE FORMATION CONTINUE DE VOS ASSISTANTS ET CONSEILLERS DE PRÉVENTION

PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux assistants et conseillers de prévention de parfaire leurs compétences et d'actualiser leurs connaissances en matière d'hygiène et de sécurité.

PUBLIC

Agent chargé de la fonction d'Assistant ou Conseiller de Prévention au sein de la Fonction Publique d'État

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer le contexte en santé et sécurité au travail, ses missions et ses responsabilités d'assistant ou conseiller de prévention.
- Être capable de participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Être capable d'organiser son action et de se positionner dans sa structure.
- Être capable de construire et piloter un projet de prévention des risques dans le cadre de la politique globale de sa structure.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation préalable d'assistant ou de conseiller de prévention

DURÉE

12 heures (soit 2 jours)

EFFECTIFS

1 apprenant minimum
12 apprenants maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

6h tous les ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret 82-453

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture de Bretagne
Agrément Formation des
Membres de CHSCT
du 22/01/2008



INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, travaux en sous-groupes, travail intersession, échanges sur retour d'expérience



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Le contexte réglementaire

- La pyramide des textes
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- Le décret 82-453 modifié
- La partie 4 du code du travail
- Les principes généraux de prévention
- Les évolutions réglementaires

Le positionnement de l'assistant et du conseiller de prévention

- La lettre de cadrage
- Les compétences attendues
- Rôle et missions des assistants et conseillers de prévention
- Les moyens à disposition

La mise en œuvre et le suivi d'une démarche de prévention

- La politique de prévention des risques

- L'animation de l'évaluation des risques professionnels et du Document Unique
- L'exploitation du programme annuel de prévention

L'analyse d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La méthode des 5 M
- La hiérarchisation des mesures de prévention

Les obligations en matière de formation sécurité

- Notions générales et champs d'application
- Les différentes formations en santé et sécurité au travail
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

PARTIE PRATIQUE | 60%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Échanges sur le retour d'expérience de l'année écoulée
- Rapport d'étonnement
- Présentation des points forts de la démarche de prévention appliquée et des éléments à améliorer
- Présentation par chaque participant d'une action de prévention menée et de la méthodologie de suivi de son action

Communication orale

- Exercices de prise de parole en public

